



TRANSAT A.T.INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2010

LE 10 MARS 2010

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Vice président, finances et administration
et chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers
TSX: TRZ.B, TRZ.A

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010, par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2009 et doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre des exercices 2010 et 2009, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2009, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2009. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 10 mars 2010. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 et la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures de rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

La perspective selon laquelle la société estime que les diminutions des prix de vente ne seront que partiellement comblées par la réduction des prix du carburant, des coûts d'hôtels, des autres dépenses liées à la portion terrestre, de même que les coûts de sièges d'avions.

La perspective selon laquelle la société ne pourra bénéficier pleinement de la hausse du dollar canadien au deuxième trimestre, à cause de ses positions de couverture de taux de change.

La perspective selon laquelle la société anticipe une perte.

La perspective de la société selon laquelle elle sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

En faisant cette déclaration, la société a supposé que les tendances de pression sur les prix se poursuivront jusqu'à la fin de la saison, que les prix du carburant demeureront stables, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier			
	2010 \$	2009 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats				
Revenus	792 562	877 254	(84 692)	(9,7)
Marge ¹	(12 409)	(8 498)	(3 911)	(46,0)
Perte nette	(13 872)	(29 436)	15 564	52,9
Perte de base par action	(0,37)	(0,90)	0,53	58,9
Perte diluée par action	(0,37)	(0,90)	0,53	58,9
Dividende – actions de catégorie A et B	—	0,09	(0,09)	(100,0)
États consolidés des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	(21 258)	29 443	(50 701)	(172,2)
	Au 31 janvier 2010 \$	Au 31 octobre 2009 \$	Écart \$	Écart %
Bilans consolidés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147 736	180 552	(32 816)	(18,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (à court terme et à long terme)	435 758	272 726	163 032	59,8
Placements dans des PCAA	73 144	71 401	1 743	2,4
	656 638	524 679	131 959	25,2
Actif total	1 361 551	1 129 503	232 048	20,5
Dettes (à court terme et à long terme)	106 263	110 840	(4 577)	(4,1)
Dettes totales ¹	476 155	507 273	(31 118)	(6,1)
Dettes nettes ¹	255 275	255 320	(45)	(0,0)

¹ MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions « marge », « dette totale » et « dette nette » n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Cependant, ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge correspond aux revenus desquels on soustrait les dépenses d'exploitation, selon les états consolidés des résultats non vérifiés.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins futurs de liquidités de la société. Elle correspond à la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme et débenture) et des ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs, présentées à la page 11.

La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer sa situation de trésorerie. Elle correspond à la dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalent de trésorerie non détenus en fiducie ou autrement réservés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [« PCAA »].

La marge, la dette totale et la dette nette ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les PCGR, mais plutôt comme une information complémentaire.

APERÇU

Transat compte parmi les plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyagiste, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditeur et comme voyagiste réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines (en France et au Canada) nous appartiennent. En effet, Transat est également un important distributeur au détail, comptant au total environ 500 agences de voyages (dont 354 franchisées) et un système de distribution multicanal faisant appel à Internet. Depuis 2008, Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine. Transat a recours à plus de 60 compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une vaste proportion de ses besoins. Transat offre également des services à destination et des services aéroportuaires.

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, on a compté en 2008 quelque 922 millions de touristes internationaux et ce marché devrait poursuivre sa croissance malgré un recul prévisible en 2009. La vision de Transat est de devenir un chef de file en Amérique et de jouer d'une forte position concurrentielle dans plusieurs pays d'Europe en 2014. Pour le moment, nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyagiste expéditeur et voyagiste réceptif. Nous sommes solidement implantés en France et au Royaume-Uni comme voyagiste expéditeur, de même qu'en Grèce comme voyagiste réceptif. Nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales, dans quelque 60 pays. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la société entend continuer, pour la période 2009-2011, de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyagistes; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

Pour l'exercice 2010, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

- Consolider notre position de chef de file dans nos marchés des deux côtés de l'Atlantique par le biais d'une offre élargie, tant en termes de types de produits que de l'éventail de destinations, en donnant plus d'ampleur à la distribution multicanal et en maintenant notre contrôle des coûts, tout en procurant une expérience client enrichie.
- Compléter l'intégration des nouvelles équipes de direction, cultiver un esprit de corps et développer une parfaite cohésion entre les nouvelles organisations des filiales et de la compagnie-mère en vue d'accélérer l'atteinte de nos objectifs commerciaux.
- Poursuivre le développement et la mise en application de nouveaux systèmes d'information qui contribueront à une efficacité accrue de nos opérations et à une plus grande flexibilité au chapitre de notre offre.
- Poursuivre les efforts visant à positionner Transat parmi les chefs de file de l'industrie en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable, de sorte à exercer une influence accrue sur l'avenir de notre marché, à susciter l'adhésion des employés, et à engendrer pour Transat un avantage compétitif.

Les principaux inducteurs de performance sont notre part de marché, la croissance de nos revenus et notre marge. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie, nos placements et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier			
	2010	2009	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%
Revenus	792 562	877 254	(84 692)	(9,7)

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2009, nos revenus ont diminué de 84,7 millions de dollars pour le trimestre. La diminution de nos revenus résulte d'une baisse des revenus en Amérique de 11,2 % et de 1,5 % en Europe. Ces diminutions sont attribuables à une baisse des activités commerciales en partie en raison de la diminution de l'offre de nos produits et du nombre de voyageurs en Amérique, combinée à des baisses de prix de vente et à la vigueur du dollar face à l'euro. Comparativement au trimestre correspondant de 2009, nous avons enregistré une baisse globale du nombre de voyageurs de 4,3 %.

DÉPENSES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier			
	2010	2009	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%
Coûts directs	511 782	541 921	(30 139)	(5,6)
Salaires et avantages sociaux	84 089	90 749	(6 660)	(7,3)
Carburant d'aéronefs	57 142	77 874	(20 732)	(26,6)
Commissions	36 575	47 357	(10 782)	(22,8)
Entretien d'aéronefs	18 381	25 640	(7 259)	(28,3)
Frais d'aéroports et de navigation	15 398	19 603	(4 205)	(21,5)
Loyer d'aéronefs	13 742	13 247	495	3,7
Autres	67 862	69 361	(1 499)	(2,2)
Total	804 971	885 752	(80 781)	(9,1)

Nos dépenses d'exploitation totales ont diminué de 80,8 millions de dollars pour le trimestre par rapport à 2009. La diminution est entre autres attribuable à une baisse des activités commerciales et en partie aux initiatives de réduction de coûts que nous avons entrepris en 2009. Ceci s'est traduit par une diminution de nos dépenses d'exploitation de 10,5 % en Amérique et de 2,3 % en Europe.

COÛTS DIRECTS

Les coûts directs sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtel ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, les coûts directs ont diminué de 30,1 millions de dollars (5,6 %) pour le premier trimestre. La diminution en dollars pour le trimestre découle principalement de la diminution des activités commerciales combinée à des baisses de nos coûts de sièges et de chambres d'hôtel, ces dernières découlant entre autres de la négociation à la baisse de certains de nos contrats, jumelée à la vigueur du dollar face à l'euro.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 6,7 millions de dollars (7,3 %) pour le trimestre comparativement à 2009. La diminution du trimestre résulte principalement d'une gestion plus serrée de nos effectifs combinée à une baisse de la dépense relative aux primes liées aux programmes de rémunération variable à court terme et à la vigueur du dollar vis-à-vis l'euro.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 20,7 millions de dollars (26,6 %) pour le trimestre. La diminution résulte principalement des prix du carburant moins élevés combinée à une baisse des activités commerciales comparativement à 2009.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions a diminué de 10,8 millions de dollars (22,8 %) au cours du premier trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice de 2009. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 4,6 % de nos revenus comparativement à 5,4 % pour la même période en 2009.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2009, ces dépenses ont diminué de 7,3 millions de dollars (28,3 %) au cours du trimestre. La diminution s'explique principalement par les modifications que nous avons apportées à certaines de nos hypothèses liées à nos coûts futurs d'entretien qui ont été revus à la baisse à la suite de la signature d'une nouvelle entente avec un de nos fournisseurs de l'optimisation de notre calendrier d'entretiens futurs et par une baisse de nos activités commerciales.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports. Ces frais ont diminué de 4,2 millions de dollars (21,5 %) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 comparativement au trimestre correspondant de 2009. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de nos activités commerciales.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 0,5 million de dollars (3,7 %) au cours du premier trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2009. Compte tenu de notre politique de gestion des risques de devises, la société n'a pas pu profiter pleinement de la vigueur du dollar par rapport au dollar US.

AUTRES

Les autres frais ont diminué de 1,5 million de dollars (2,2 %) au cours du premier trimestre en regard de 2009. La diminution est principalement reliée à la diminution des frais de marketing. En pourcentage des revenus, les autres frais ont toutefois augmenté pour le trimestre, passant de 7,9 % en 2009 à 8,6 % en 2010.

MARGE

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 12,4 millions de dollars au cours du premier trimestre comparativement à une perte d'exploitation de 8,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'érosion de nos marges au cours du trimestre résulte entre autres de la baisse des activités commerciales et de la baisse des prix de vente moyens et aussi du fait que nous n'avons pas pu profiter pleinement de la vigueur du dollar par rapport au dollar US compte tenu de notre politique de gestion des risques de devises.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier			
	2010 \$	2009 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	656 796	739 426	(82 630)	(11,2)
Dépenses d'exploitation	660 729	738 093	(77 364)	(10,5)
Marges	(3 933)	1 333	(5 266)	(395,0)

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont diminué de 82,6 millions de dollars (11,2 %) au cours du premier trimestre, comparativement à la même période en 2009. Cette diminution est attribuable à une baisse des activités commerciales en partie en raison de la diminution de l'offre de nos produits et d'une baisse du nombre de voyageurs de 8,6 % et à une baisse des prix de vente moyens. Pour le trimestre, nous avons réalisé une perte d'exploitation de 0,6 % comparativement à une marge de 0,2 % en 2009. L'érosion de nos marges résulte principalement des baisses des prix de vente compte tenu de l'offre excédentaire sur le marché, du fait que nous n'avons pas pu profiter pleinement de la vigueur du dollar par rapport au dollar US compte tenu de notre politique de gestion des risques de devises et de la concurrence qui est demeurée vigoureuse.

EUROPE

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier			
	2010	2009	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%
Revenus	135 766	137 828	(2 062)	(1,5)
Dépenses d'exploitation	144 242	147 659	(3 417)	(2,3)
Marges	(8 476)	(9 831)	1 355	13,8

Comparativement à 2009, les revenus de nos filiales européennes, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 2,1 millions de dollars (1,5 %) au cours du premier trimestre, et ce, malgré une hausse du nombre de voyageurs de 30,1%. La vigueur du dollar par rapport à l'euro et à la livre sterling combinée à une baisse des prix de vente ont plus que compensé l'effet sur les revenus de l'augmentation du nombre de voyageurs. L'augmentation importante du nombre de voyageurs résulte d'une augmentation des ventes de Canadian Air, lesquelles sont faites au Royaume-Uni et au Canada, compensée en partie par une diminution des volumes en France. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 8,5 millions de dollars (6,2 %) au cours du trimestre comparativement à une perte d'exploitation de 9,8 millions de dollars (7,1 %) en 2009.

AUTRES DÉPENSES ET (REVENUS)

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier			
	2010	2009	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%
Amortissement	12 184	12 894	(710)	(5,5)
Intérêts sur la dette à long terme et la débeture	916	1 429	(513)	(35,9)
Autres intérêts et frais financiers	421	466	(45)	(9,7)
Revenus d'intérêts	(432)	(1 897)	1 465	77,2
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 228)	28 512	(29 740)	(104,3)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(212)	121	(333)	(275,2)
Gain sur des placements dans des PCAA	(3 455)	(9 855)	6 400	64,9
Quote-part de la perte nette d'une société satellite	111	399	(288)	(72,2)

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables, des avantages incitatifs reportés et du gain sur options reporté. L'amortissement a diminué de 0,7 million de dollars (5,5 %) pour le trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2009. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2009.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME ET LA DÉBENTURE

Les intérêts sur la dette à long terme et la débeture ont diminué de 0,5 million de dollars (35,9 %) au cours du trimestre comparativement à 2009. La diminution découle de taux d'intérêts moins élevés combinée à des soldes moyens de dettes inférieurs au trimestre correspondant de 2009.

AUTRES INTÉRÊTS ET FRAIS FINANCIERS

Nos autres frais d'intérêts et frais financiers sont demeurés stables à 0,4 million de dollars au cours du premier trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

REVENUS D'INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts ont diminué de 1,5 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 comparativement à celui de 2009. Cette diminution résulte principalement de taux d'intérêts moins élevés au cours du premier trimestre 2010 qu'au cours du premier trimestre 2009, malgré des soldes moyens de trésorerie et équivalents de trésorerie généralement plus élevés.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la société aux fins de la gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Au cours du présent trimestre, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a augmenté de 1,2 million de dollars alors qu'elle diminuait de 28,5 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2009.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Le gain de change sur les éléments monétaires à long terme de 0,2 million de dollars pour le trimestre est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur notre dette à long terme pour le financement d'aéronefs.

GAIN SUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Le gain sur des placements dans des PCAA correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur des placements dans des PCAA. Pour le premier trimestre, le gain sur des placements dans des PCAA a atteint 3,5 millions de dollars. *Se référer à la section Placements dans des PCAA pour plus de détails.*

QUOTE-PART DE LA PERTE NETTE (DU BÉNÉFICE NET) D'UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Notre quote-part de la perte nette d'une société satellite correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [« CIBV »], notre entreprise en hôtellerie. Cette quote-part pour le présent trimestre s'élève 0,1 million de dollars comparativement à 0,4 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2009.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Notre récupération d'impôts sur les bénéfices a atteint 7,9 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 12,3 millions de dollars pour le période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part de la perte nette d'une société satellite, le taux d'imposition réel a été de 38,5 % pour le présent trimestre comparativement à 30,6 % pour le trimestre correspondant de 2009. La hausse du taux d'imposition découle principalement des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur leurs bénéfices (pertes) imposables.

PERTE NETTE

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, notre perte nette pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 s'est établie à 13,9 millions de dollars, soit 0,37 \$ par action (de base et diluée), par rapport à une perte nette de 29,4 millions de dollars, soit 0,90 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 37 754 000 pour le premier trimestre 2010 et de 32 697 000 pour le trimestre correspondant de 2009. *Voir la note 8 des États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.*

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus sont en baisse (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents) principalement à la suite de la baisse des prix de vente en raison de la forte concurrence découlant d'une offre excédentaire et malgré des augmentations du nombre des voyageurs. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2008 \$	T3-2008 \$	T4-2008 \$	T1-2009 \$	T2-2009 \$	T3-2009 \$	T4-2009 \$	T1-2010 \$
Revenus	1 075 158	859 880	790 424	877 254	1 129 077	819 354	719 656	792 562
Marge	70 715	14 587	23 192	(8 498)	39 130	27 187	35 576	(12 409)
Bénéfice net (perte nette)	41 721	(895)	(82 369)	(29 436)	42 186	30 991	18 106	(13 872)
Bénéfice (perte) de base par action	1,25	(0,03)	(2,54)	(0,90)	1,29	0,95	0,53	(0,37)
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	1,25	(0,03)	(2,54)	(0,90)	1,27	0,94	0,52	(0,37)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 janvier 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 147,7 millions de dollars, comparativement à 180,6 millions de dollars au 31 octobre 2009. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 435,8 millions de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice 2010 comparativement à 272,7 millions de dollars au 31 octobre 2009. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 44,9 millions de dollars, soit un ratio de 1,05, par rapport à un fonds de roulement de 35,0 millions de dollars et un ratio de 1,06 au 31 octobre 2009.

L'actif total a augmenté de 232,0 millions de dollars (20,5 %), passant de 1 129,5 millions le 31 octobre 2009 à 1 361,6 millions de dollars le 31 janvier 2010. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 163,0 millions de dollars, des frais payés d'avance de 86,3 millions de dollars, compensée par une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 32,8 millions de dollars. Les capitaux propres ont diminué de 8,7 millions de dollars, passant de 367,4 millions de dollars au 31 octobre 2009 à 358,6 millions de dollars au 31 janvier 2010. Cette diminution découle principalement de notre perte nette de 13,9 millions de dollars et de la perte de change sur conversion des états financiers de nos établissements autonomes de 6,2 millions de dollars compensée par de la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie de 10,4 millions de dollars.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 janvier		
	2010 \$	2009 \$	Écart \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(21 258)	29 443	(50 701)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 291)	(10 909)	7 618
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 780)	22 389	(26 169)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(4 487)	(2 622)	(1 865)
Variation nette de la trésorerie	(32 816)	38 301	(71 117)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du premier trimestre, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation ont atteint 21,3 millions de dollars, par rapport à des flux de trésorerie générés de 29,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2009. La diminution de 50,7 millions de dollars survenue au cours du trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2009 est principalement attribuable à une augmentation des soldes de trésorerie en fiducie ou autrement réservés, conséquemment à l'entente signée cours de l'exercice 2009 avec notre fournisseur de services de traitement de cartes de crédit au Canada, compensée par une augmentation des créditeurs et charges à payer.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 3,3 millions de dollars pour le trimestre, une diminution de 7,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2009. Comparativement au trimestre de 2009, aucune contrepartie pour une société acquise n'a été versée au cours du présent trimestre. En 2009, nous avons effectué un apport en capital de 5,2 millions de dollars dans entreprise hôtelière afin d'acquérir un terrain en République dominicaine. De plus, au cours du premier trimestre 2010, nous avons encaissé un montant de 1,1 million de dollars de placements dans des PCAA. Finalement, nos investissements en immobilisations corporels et incorporels ont atteint 4,4 millions de dollars au cours du premier trimestre comparativement à 5,7 millions de dollars en 2009, soit une diminution de 1,3 million de dollars.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 3,8 millions de dollars au cours du présent trimestre par rapport à des flux de trésorerie générés de 22,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2009, soit une diminution de 26,2 millions de dollars. Au cours du trimestre, les facilités de crédit et autres dettes ont varié à la baisse de 1,1 million de dollars alors qu'en 2009 ces dernières avaient varié à la hausse de 25,0 millions de dollars. De plus, au cours du premier trimestre, nous avons remboursé la débenture de 3,2 millions de dollars.

FINANCEMENT

Au 31 janvier 2010, la société dispose de plusieurs types de financements. Elle dispose principalement de trois facilités de crédit à terme rotatif, d'emprunts garantis par des aéronefs ainsi que de lignes de crédit.

La société dispose d'un crédit à terme rotatif de 157,0 millions de dollars, venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et les critères financiers étaient respectés au 31 janvier 2010.

La société dispose également de deux crédits à terme rotatif au montant de 9,4 millions de dollars et de 87,8 millions de dollars, le premier échéant en 2010 et le second échéant en 2011, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de ces ententes, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Ces ententes portent intérêt au taux des acceptations bancaires, aux taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ces crédits comportent des mécanismes sous la forme d'options, qui sont maintenant effectifs à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, qui permettront à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 58,4 millions de dollars à partir des billets restructurés. Ces options ont initialement été présentées à leur juste valeur et le gain initial correspondant est reporté et comptabilisé en résultat net sur la durée des ententes de crédits sous la rubrique Amortissement. Ces options sont présentées à leur juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Gain sur des placements dans des PCAA. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et les critères financiers étaient respectés au 31 janvier 2010.

Au 31 janvier 2010, un montant de 76,9 millions de dollars était utilisé en vertu de ces facilités de crédit.

Les emprunts garantis par des aéronefs de la société s'élèvent, au 31 janvier 2010, à 28,4 millions de dollars [26,7 millions de dollars US]. Les emprunts portent intérêts aux taux TIOL majorés de 2,15 % et 3,25 % et sont remboursables par versements semestriels égaux jusqu'en 2011.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,3 millions d'euros [16,7 millions de dollars].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 janvier 2010. Ces obligations, présentées au passif, s'élevaient à 106,3 millions de dollars au 31 janvier 2010 et à 110,8 millions de dollars au 31 octobre 2009.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

Garanties
Contrats de location-exploitation

La dette hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, qui peut être estimée s'élevait à environ 369,9 millions de dollars au 31 janvier 2010 (396,4 millions au 31 octobre 2009) et se résume comme suit :

	Au 31 janvier 2010 \$	Au 31 octobre 2009 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	6 833	10 364
Contrats de cautionnement	1 291	860
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	361 768	385 209
	369 892	396 433

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

Au 31 janvier 2010, l'endettement de la société avait diminué par rapport au 31 octobre 2009.

La dette au bilan a diminué de 4,6 millions de dollars, passant de 110,8 millions de dollars à 106,3 millions de dollars alors que notre dette hors bilan a diminué de 26,5 millions de dollars, passant de 396,4 millions de dollars à 369,9 millions de dollars, le tout représentant une diminution de la dette totale de 31,1 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2009. La diminution de notre dette au bilan découle des remboursements effectués au cours du trimestre, dont la débenture. La diminution de notre dette hors bilan de 26,5 millions de dollars découle principalement des remboursements effectués au cours de la période et de la force du dollar par rapport au dollar US.

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette nette de la société est demeurée stable à 255,3 millions de dollars au 31 janvier 2010 en comparaison au 31 octobre 2009.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2010, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 janvier 2010, il y avait 471 717 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 300 154 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au 31 janvier 2010, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 068 035, dont 428 306 pouvaient être exercées.

PLACEMENTS DANS DES PCAA

RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendus par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143,5 millions de dollars.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47,5 millions de dollars et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96,1 millions de dollars. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141,7 millions de dollars.

PORTEFEUILLE

Les 25 et 29 janvier 2010, la société a encaissé des montants totalisant 1,1 million de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). Durant le trimestre terminé le 31 janvier 2010, la société a également encaissé sa quote-part de 0,6 million de dollars des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève à 127,7 millions de dollars au 31 janvier 2010 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113,3 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant une échéance prévue jusqu'en janvier 2017.

MAV 2 Inéligibles

La société détient 7,6 millions de dollars de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en décembre 2035.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 6,8 millions de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2015.

VALORISATION

Le 31 janvier 2010, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant le trimestre terminé le 31 janvier 2010, un nombre limité d'opérations a été conclu

relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Ce dernier publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 11 août 2009. Cette dernière avait décoté les PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégorie A-2 à « BBB- ». Avant cette décote, cette catégorie de PCAA avait une cote de « A ». Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances.

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 2,58 % [taux moyen pondéré de 2,0 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 7 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,1 % à 46,9 % [taux moyen pondéré de 10,9 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 janvier 2010, un renversement de la provision pour dévaluation de ses placements dans des PCAA de 3,5 millions de dollars. Ce renversement ne tient compte d'aucun montant de notre quote-part des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 73,1 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 54,6 millions de dollars, représentant 42,7 % de la valeur nominale de 127,7 millions de dollars.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, cependant des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 4,0 millions de dollars.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA \$	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA \$	Placements dans des PCAA \$	Perte (gain) sur des placements dans des PCAA \$
Solde au 31 octobre 2008	143 500	(56 905)	86 595	
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Renversement de provision	—	5 172	5 172	(5 172)
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	1 297	1 297	(1 297)
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(4 745)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(400)
Solde au 31 janvier 2009 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 janvier 2009	141 741	(50 436)	91 305	(9 855)
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(11 165)	(11 165)	11 165
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	(677)	(677)	677
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(1 655)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(400)
Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	(68)
Renversement de provision	—	3 455	3 455	(3 455)
Remboursement de capital	(1 092)	—	(1 092)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 janvier 2010 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 janvier 2010	127 743	(54 599)	73 144	(3 455)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 janvier 2010 se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA \$	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA \$	Placements dans des PCAA \$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(6 925)	27 490
Catégorie A-2	63 894	(25 979)	37 915
Catégorie B	11 598	(9 829)	1 769
Catégorie C	3 403	(3 249)	154
	113 310	(45 982)	67 328
MAV 2 Inéligibles	7 630	(7 581)	49
MAV 3 Traditionnels	6 803	(1 036)	5 767
	127 743	(54 599)	73 144

AUTRES

Le 26 février 2010, la société a acquis, pour une contrepartie au comptant de 0,5 million de dollars (0,3 million d'euros), le solde des actions (10%) de Tourgreece Tourist Enterprises S.A. qu'elle ne détenait pas.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada [CNC] a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS.

La société a établi un plan de transition vers les IFRS qui comporte trois étapes : conception et planification, identification des différences et élaboration de solutions, et mise en œuvre et révision. La première étape qui portait sur la conception et la planification est maintenant terminée. Elle consistait à élaborer un plan de transition vers les normes IFRS basé selon les résultats d'un diagnostic préliminaire de haut niveau des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu des aspects les plus importants où le passage aux IFRS risque d'avoir des répercussions pour la société, notamment les obligations plus exhaustives en matière de présentation et d'information à fournir. Durant cette étape, la direction de la société a établi une structure formelle de gouvernance du projet de conversion, incluant un comité directeur des IFRS, afin de surveiller le processus de transition relativement aux incidences sur la présentation de l'information financière, aux processus opérationnels, aux contrôles internes et aux systèmes d'information. La société est actuellement à l'étape de l'identification des différences, entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, et l'élaboration de solutions.

Le passage des PCGR du Canada aux normes IFRS est une opération d'envergure susceptible de modifier de façon notable la présentation de l'information financière. La société n'est pas en mesure actuellement d'estimer raisonnablement l'incidence que le passage aux IFRS aura sur sa présentation de l'information financière, puisqu'elle est à l'étape de l'identification des différences et l'élaboration de solutions et qu'elle n'a pas encore choisi ses conventions comptables ni les exceptions prévues par l'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière ». Les aspects les plus importants identifiés à la première étape ont été établis selon les renseignements actuellement disponibles, par conséquent, ils peuvent changer en fonction de nouveaux faits et de nouvelles circonstances.

La société surveille régulièrement de près l'élaboration des normes publiées par le bureau des standards comptables internationaux et par le CNC ainsi que les changements à la réglementation apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lesquels pourraient avoir une incidence sur le montant, la nature ou la communication de l'adoption des normes IFRS par la société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière ainsi que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information financière fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la société et de ses filiales soit dûment communiquée. De plus, le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Pour le deuxième trimestre, les réservations au départ du Canada vers les destinations soleil sont similaires aux volumes records enregistrés l'année précédente, et la capacité déployée par Transat est légèrement supérieure. En France, les réservations sont à des niveaux similaires à ceux de l'année précédente.

Les prix de vente sont inférieurs à ceux de l'année précédente, et la société estime que les écarts ne seront que partiellement comblés par la réduction des prix du carburant, des coûts d'hôtels, des autres dépenses liées à la portion terrestre, de même que des coûts de sièges d'avions. De plus, comme ce fut le cas au premier trimestre, Transat ne pourra bénéficier pleinement de la hausse du dollar canadien au deuxième trimestre, à cause de ses positions de couverture de taux de change. Pour le deuxième trimestre, Transat anticipe une perte.

Pour l'été 2010, il est trop tôt pour commenter les prix de vente, et les réservations sont pour leur part supérieures à celles de l'année précédente.

TRANSAT A.T. INC.
BILANS CONSOLIDÉS

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009
(en milliers de dollars) (non vérifiés)	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147 736	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés <i>[note 3]</i>	407 282	244 250
Débiteurs	117 295	105 349
Impôts sur les bénéfices à recevoir	33 821	25 083
Actifs d'impôts futurs	10 883	12 860
Stocks	11 281	9 823
Frais payés d'avance	116 789	30 447
Instruments financiers dérivés	14 598	6 770
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	40 216	30 578
Total de l'actif à court terme	899 901	645 712
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés <i>[note 3]</i>	28 476	28 476
Placements dans des PCAA <i>[note 4]</i>	73 144	71 401
Dépôts	12 207	12 014
Actifs d'impôts futurs	11 046	10 454
Immobilisations corporelles	114 115	122 911
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	154 703	160 156
Instruments financiers dérivés	193	9 488
Placements et autres actifs <i>[note 5]</i>	67 766	68 891
	1 361 551	1 129 503
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	313 934	266 445
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	19 759	21 029
Impôts sur les bénéfices à payer	4 021	4 021
Passifs d'impôts futurs	391	266
Dépôts de clients et revenus reportés	466 908	251 018
Instruments financiers dérivés	25 792	40 243
Débeture	—	3 156
Versements sur la dette à long terme échéant à moins d'un an	24 189	24 576
Total du passif à court terme	854 994	610 754
Dette à long terme <i>[note 6]</i>	82 074	83 108
Provision pour remise en état des aéronefs loués	5 685	8 550
Autres passifs <i>[note 7]</i>	41 268	41 743
Instruments financiers dérivés	302	50
Passifs d'impôts futurs	18 606	17 937
	1 002 929	762 142
Capitaux propres		
Capital-actions <i>[note 8]</i>	216 704	216 236
Bénéfices non répartis	151 224	165 096
Surplus d'apport	7 177	6 642
Cumul des autres éléments du résultat étendu <i>[note 9]</i>	(16 483)	(20 613)
	358 622	367 361
	1 361 551	1 129 503

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

AVIS

Les vérificateurs indépendants de la société n'ont pas effectué un examen de ces états financiers selon les normes de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur de l'entité.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Trimestres terminés les 31 janvier
2010 2009

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)

	\$	\$
Revenus	792 562	877 254
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	511 782	541 921
Salaires et avantages sociaux	84 089	90 749
Carburant d'aéronefs	57 142	77 874
Commissions	36 575	47 357
Entretien d'aéronefs	18 381	25 640
Frais d'aéroports et de navigation	15 398	19 603
Loyer d'aéronefs	13 742	13 247
Autres	67 862	69 361
	804 971	885 752
	(12 409)	(8 498)
Amortissement	12 184	12 894
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	916	1 429
Autres intérêts et frais financiers	421	466
Revenus d'intérêts	(432)	(1 897)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 228)	28 512
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(212)	121
Gain sur des placements dans des PCAA <i>[note 4]</i>	(3 455)	(9 855)
Quote-part de la perte nette d'une société satellite	111	399
	8 305	32 069
Perte avant les postes suivants	(20 714)	(40 567)
Impôts sur les bénéfices (récupération)		
Exigibles	(5 527)	(562)
Futurs	(2 407)	(11 729)
	(7 934)	(12 291)
Perte avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(12 780)	(28 276)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(1 092)	(1 160)
Perte nette de la période	(13 872)	(29 436)
Perte par action <i>[note 8]</i>		
De base	(0,37)	(0,90)
Diluée	(0,37)	(0,90)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DU RÉSULTAT ÉTENDU

Trimestres terminés les 31 janvier
2010 2009

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	\$	\$
Perte nette de la période	(13 872)	(29 436)
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	26 311	7 467
Reclassement dans les résultats	(11 346)	(41 501)
Impôts futurs	(4 607)	12 127
	10 358	(21 907)
Gains (pertes) de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à (l'appréciation) la dépréciation en date d'arrêt des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	(6 228)	(3 901)
	4 130	(25 808)
Résultat étendu de la période	(9 742)	(55 244)

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES CAPITAUX PROPRES

Trimestres terminés les 31 janvier	Capital- actions \$	Bénéfices non répartis \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$	Capitaux propres \$
(en milliers de dollars) (non vérifiés)					
Solde au 31 octobre 2008	154 198	106 188	4 619	82 123	347 128
Perte nette	—	(29 436)	—	—	(29 436)
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	(25 808)	(25 808)
Émission de la trésorerie	369	—	—	—	369
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions	—	—	465	—	465
Dividendes	—	(2 939)	—	—	(2 939)
Solde au 31 janvier 2009	154 567	73 813	5 084	56 315	289 779
Bénéfice net	—	91 283	—	—	91 283
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	(76 928)	(76 928)
Émission de la trésorerie	61 580	—	—	—	61 580
Options exercées	89	—	—	—	89
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions	—	—	1 558	—	1 558
Solde au 31 octobre 2009	216 236	165 096	6 642	(20 613)	367 361
Perte nette	—	(13 872)	—	—	(13 872)
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	4 130	4 130
Émission de la trésorerie	356	—	—	—	356
Options exercées	112	—	—	—	112
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions	—	—	535	—	535
Solde au 31 janvier 2010	216 704	151 224	7 177	(16 483)	358 622

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres terminés les 31 janvier

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	2010 \$	2009 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette de la période	(13 872)	(29 436)
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (rentrées de fonds) :		
Amortissement	12 184	12 894
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(1 228)	28 512
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(212)	121
Gain sur des placements dans des PCAA	(2 835)	(5 110)
Quote-part de la perte nette d'une société satellite	111	399
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	1 092	1 160
Impôts futurs	(2 407)	(11 729)
Charge de retraite	675	732
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	535	465
	(5 957)	(1 992)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(8 785)	23 557
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	(2 381)	(21)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(4 135)	7 899
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(21 258)	29 443
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(4 383)	(5 698)
Encaissements de placements dans des PCAA	1 092	—
Contrepartie versée pour une société acquise	—	(5 211)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 291)	(10 909)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	(1 092)	24 959
Remboursement de la débenture et de la dette à long terme	(3 156)	—
Produit de l'émission d'actions	468	369
Dividendes	—	(2 939)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 780)	22 389
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4 487)	(2 622)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(32 816)	38 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	180 552	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	147 736	184 068
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés	4 468	4 742
Intérêts payés	856	730

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

[Les montants sont exprimés en milliers à l'exception du capital-actions, des options et des montants par option et par action] [non vérifiées]

Note 1 BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2009.

Note 2 MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada [CNC] a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS.

La société a établi un plan de transition vers les IFRS qui comporte trois étapes : conception et planification, identification des différences et élaboration de solutions, et mise en œuvre et révision. La première étape qui portait sur la conception et la planification est maintenant terminée. Elle consistait à élaborer un plan de transition vers les normes IFRS basé selon les résultats d'un diagnostic préliminaire de haut niveau des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu des aspects les plus importants où le passage aux IFRS risque d'avoir des répercussions pour la société, notamment les obligations plus exhaustives en matière de présentation et d'information à fournir. Durant cette étape, la direction de la société a établi une structure formelle de gouvernance du projet de conversion, incluant un comité directeur des IFRS, afin de surveiller le processus de transition relativement aux incidences sur la présentation de l'information financière, aux processus opérationnels, aux contrôles internes et

aux systèmes d'information. La société est actuellement à l'étape de l'identification des différences, entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, et l'élaboration de solutions.

Le passage des PCGR du Canada aux normes IFRS est une opération d'envergure susceptible de modifier de façon notable la présentation de l'information financière. La société n'est pas en mesure actuellement d'estimer raisonnablement l'incidence que le passage aux IFRS aura sur sa présentation de l'information financière, puisqu'elle est à l'étape de l'identification des différences et l'élaboration de solutions et qu'elle n'a pas encore choisi ses conventions comptables ni les exceptions prévues par l'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière ». Les aspects les plus importants identifiés à la première étape ont été établis selon les renseignements actuellement disponibles, par conséquent, ils peuvent changer en fonction de nouveaux faits et de nouvelles circonstances.

La société surveille régulièrement de près l'élaboration des normes publiées par le bureau des standards comptables internationaux et par le CNC ainsi que les changements à la réglementation apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lesquels pourraient avoir une incidence sur le montant, la nature ou la communication de l'adoption des normes IFRS par la société.

Note 3 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 360 067 \$ [200 396 \$ au 31 octobre 2009] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente commerciale de la société avec son fournisseur de services de traitement de cartes de crédit. De plus, elle inclut 75 691 \$, dont 28 476 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [72 330 \$ au 31 octobre 2009, dont 28 476 \$ à long terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 4 PLACEMENTS DANS DES PCAA

RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

PORTEFEUILLE

Les 25 et 29 janvier 2010, la société a encaissé des montants totalisant 1 092 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). Durant le trimestre terminé le 31 janvier 2010, la société a également encaissé sa quote-part de 620 \$ des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève à 127 743 \$ au 31 janvier 2010 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113 310 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant une échéance prévue jusqu'en janvier 2017.

MAV 2 Inéligibles

La société détient 7 630 \$ de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en décembre 2035.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 6 803 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2015.

VALORISATION

Le 31 janvier 2010, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant le trimestre terminé le 31 janvier 2010, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Ce dernier publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 11 août 2009. Cette dernière avait décoté les PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégorie A-2 à « BBB- ». Avant cette décote, cette catégorie de PCAA avait une cote de « A ». Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances.

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 2,58 % [taux moyen pondéré de 2,0 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 7 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,1 % à 46,9 % [taux moyen pondéré de 10,9 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 janvier 2010, un renversement de la provision pour dévaluation de ses placements dans des PCAA de 3 455 \$. Ce renversement ne tient compte d'aucun montant de notre quote-part des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 73 144 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 54 599 \$, représentant 42,7 % de la valeur nominale de 127 743 \$.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, cependant des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 4 000 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA \$	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA \$	Placements dans des PCAA \$	Perte (gain) sur des placements dans des PCAA \$
Solde au 31 octobre 2008	143 500	(56 905)	86 595	
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Renversement de provision	—	5 172	5 172	(5 172)
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	1 297	1 297	(1 297)
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(4 745)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(400)
Solde au 31 janvier 2009 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 janvier 2009	141 741	(50 436)	91 305	(9 855)
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(11 165)	(11 165)	11 165
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	(677)	(677)	677
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(1 655)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(400)
Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	(68)
Renversement de provision	—	3 455	3 455	(3 455)
Remboursement de capital	(1 092)	—	(1 092)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 janvier 2010 / Incidence sur les résultats de la période terminée le 31 janvier 2010	127 743	(54 599)	73 144	(3 455)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 janvier 2010 se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA \$	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA \$	Placements dans des PCAA \$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(6 925)	27 490
Catégorie A-2	63 894	(25 979)	37 915
Catégorie B	11 598	(9 829)	1 769
Catégorie C	3 403	(3 249)	154
	113 310	(45 982)	67 328
MAV 2 Inéligibles	7 630	(7 581)	49
MAV 3 Traditionnels	6 803	(1 036)	5 767
	127 743	(54 599)	73 144

Note 5 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	Au 31 janvier 2010 \$	Au 31 octobre 2009 \$
Placements dans Caribbean Investments B.V.	65 303	66 347
Frais reportés, solde non amorti	2 159	2 234
Divers	187	192
Autres placements	117	118
	67 766	68 891

La variation du placement dans Caribbean Investments B.V. [« CIBV »] se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2009	66 347
Quote-part de la perte nette	(111)
Écart de conversion	(933)
Solde au 31 janvier 2010	65 303

Note 6 DETTE À LONG TERME

	Au 31 janvier 2010 \$	Au 31 octobre 2009 \$
Emprunts garantis par des aéronefs au montant de 26 667 \$ USD [26 667 \$ USD au 31 octobre 2009]	28 401	28 730
Montants utilisés en vertu des facilités de crédit à terme rotatif échéant de 2010 à 2012	76 871	77 963
Autres	991	991
	106 263	107 684
Moins versements échéant à moins d'un an	24 189	24 576
	82 074	83 108

Note 7 AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2010 \$	Au 31 octobre 2009 \$
Passif au titre des prestations constituées	17 490	17 050
Avantages incitatifs reportés	13 574	12 739
Part des actionnaires sans contrôle	7 054	7 754
Gains reportés sur options liées au remboursement de crédits rotatifs	3 150	4 200
	41 268	41 743

Note 8 CAPITAUX PROPRES

A) CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [« actions de catégorie A »], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [« LTC »], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée dépasse 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [« actions de catégorie B »], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action à droit de vote de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2009	37 728 799	216 236
Émission de la trésorerie	23 224	356
Exercice d'options	19 848	112
Solde au 31 janvier 2010	37 771 871	216 704

Au 31 janvier 2010, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevaient respectivement à 471 717 et 37 300 154.

B) OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2009	1 101 140	18,31
Exercées	(19 848)	5,63
Annulées	(13 257)	26,35
Solde au 31 juillet 2009	1 068 035	18,44
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2009	428 306	23,01

C) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action ont été calculés comme suit :

(en milliers, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 janvier	
	2010	2009
	\$	\$
Numérateur		
Perte attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote et servant au calcul de la perte diluée par action	(13 872)	(29 436)
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul de la perte diluée par action	37 754	32 697
Perte par action		
De base	(0,37)	(0,90)
Diluée	(0,37)	(0,90)

La débeture pouvant être réglée en actions à droit de vote n'a pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action des périodes de trois mois terminées les 31 janvier 2010 et 2009 en raison de son effet antidilutif. L'incidence potentielle de la débeture sur le dénominateur est de 7 000 actions pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2010 [89 000 actions pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2009]. Étant donné les pertes enregistrées au cours des périodes de trois mois terminées les 31 janvier 2010 et 2009, les 1 068 035 options d'achat d'actions en circulation [716 173 options d'achat d'actions pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2009] ont été exclues du calcul de la perte diluée par action en raison de leur effet antidilutif.

Note 9 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

La variation du cumul des autres éléments du résultat étendu se détaille comme suit pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion reportés	Cumul des autres éléments du résultat étendu
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2009	(17 043)	(3 570)	(20 613)
Variation au cours de la période	10 358	(6 228)	4 130
Solde au 31 janvier 2010	(6 685)	(9 798)	(16 483)

La variation du cumul des autres éléments du résultat étendu se détaille comme suit pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009 :

	Couvertures de flux de trésorerie \$	Écarts de conversion reportés \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2008	72 479	9 644	82 123
Variation au cours de la période	(21 907)	(3 901)	(25 808)
Solde au 31 janvier 2009	50 572	5 743	56 315

Note 10 INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2010		
	Amérique \$	Europe \$	Total \$
Revenus	656 796	135 766	792 562
Dépenses d'exploitation	660 729	144 242	804 971
	(3 933)	(8 476)	(12 409)
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ^[1]	156 954	111 843	268 818

	Trimestre terminé le 31 janvier 2009		
	Amérique \$	Europe \$	Total \$
Revenus	739 426	137 828	877 254
Dépenses d'exploitation	738 093	147 659	885 752
	1 333	(9 831)	(8 498)
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ^[2]	164 064	119 003	283 067

^[1] Au 31 janvier 2010

^[2] Au 31 octobre 2009

Note 11 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12, 13 et 21 des états financiers consolidés vérifiés 2009 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

LETTRES DE CRÉDIT IRRÉVOCABLES

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 janvier 2010, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 475 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2009, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 291 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2009, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

